Nomination d'un boursier au Collège Royal d'henry IV.

Numéro d'inventaire : 1979.29240
Auteur(s) : Emile Langsdorff
Pierre Paul Royer-Collard
Georges Cuvier
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Commission de l'Instruction publique
Description : Feuille imprimée complétée à la main. Sceau. Papier collant, taches.
Mesures : hauteur : 309 mm ; largeur : 207 mm
Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Lieux : Paris, Paris

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Collège Royal de Henri IV

40

CUVIER (G.)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

De la Séance du Lundi 19 8bre 1818.

LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

En exécution du décret du 10 mai 1808, portant création de bourses, trois quarts de bourses et demi-bourses, à la charge des communes;

Vu l'article 53 du décret du 17 mars 1808, et l'article 3 du décret du 10 mai de la même année;

Vu les articles 5 et 17 du décret du 2 mai 1811;

Vu l'article 7 de l'ordonnance du Roi du 12 mars 1817, portant que les villes continueront à acquitter les bourses dont elles ont été chargées jusqu'à ce jour;

Vu également le résultat du concours qui a été ouvert dans la ville de paris.

NUMÉRO D'ORDRE.

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Langsdorff (Louis) né le 18 février 1803 à Fumel département de Lot et Garonne est nommé Elève-Boursier à trois quarts de bourse pour la ville de Paris au Collège royal de Henry Quatre.

Signé ROYER-COLLARD.

LE COMMISSAIRE CHARGÉ DU SCEAU,

PAR LE PRÉSIDENT:
Le Secrétaire général,